COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

ACTIPÔLE DES GRANDS MONTAINS

Extension n° 3

Coût de l'opération 68 655 € HT

Plan de Financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DETR 19 500 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

49 155 €

Par un arrêté n°21 – DRCTAJ – 324 du 17 juin 2021, le préfet de la Vendée a alloué, à la communauté de communes du Pays de Chantonnay, une subvention d'un montant de 19 500,00 € calculée au taux de 30% sur une dépense subventionnable de 65 000,00 € pour l'extension de la zone artisanale « Actipôle des Grands Montains » à Saint Prouant.